

Fully doit emprunter pour investir

BUDGET Sécurisation d'un quartier contre les inondations, énergie, infrastructures: Fully va investir plus de 8 millions l'an prochain et verra sa dette augmenter. Mais la situation reste maîtrisée, dit la municipalité.

PAR GILLES.BERREAU@LENOUVELLISTE.CH

Cela ne s'était plus vu depuis des années à Fully, il manque de l'argent au budget communal pour autofinancer la totalité des investissements prévus l'an prochain. Il faut dire que l'administration locale prévoit d'injecter 8,5 millions de francs dans divers projets, soit plus du double qu'en 2021, lors de la présentation du dernier budget signé par la précédente municipalité. L'autofinancement ne couvre que les deux tiers des dépenses prévues et il manque 2,7 millions qu'il faudra emprunter.

Promotion des énergies renouvelables

Cet argent servira à rénover des bâtiments scolaires comme l'école des filles au village, la salle de gymnastique de Charnot, ainsi que l'école de Saxé. En outre, cette dernière se verra dotée de panneaux solaires sur son toit, tout comme le home de Fully. «Nous souhaitons toujours et encore mieux promouvoir cette énergie renouvelable, en profitant de l'ensoleillement dont notre commune bénéficie», indique la présidente Caroline Ançay-Roduit.

Les infrastructures souterraines, les routes, avec des projets cantonaux comme la réfection d'un pont font partie des investissements estampillés 2022.

«Nous entrons dans un cycle de forts investissements, le plus souvent obligatoires. A l'heure actuelle, il n'est plus possible de repousser certains investis-



L'école de Saxé (photo) et le home de Fully seront dotés de panneaux solaires. LE NOUVELLISTE



“Nous entrons dans un cycle de forts investissements, le plus souvent obligatoires.”

CAROLINE ANÇAY-RODUIT
PRÉSIDENTE DE FULLY

sements», note Caroline Ançay-Roduit à l'issue du Conseil général de mercredi. Ce der-

nier a donné son feu vert à un important crédit de 2 millions de francs pour la rénovation et la rétention d'eau sur la route de la Forêt. Les travaux s'étaleront sur trois ans dès 2022 dans ce quartier marqué par des inondations récurrentes.

Les finances restent maîtrisées

Pour la présidente, «les finances communales restent maîtrisées et la fortune communale s'élève à 24 millions de francs». Par ailleurs, si la dette nette par habitant a bondi à 1750 francs, c'est surtout à cause d'une nou-

velle méthode de calcul introduite dans le cadre d'un nouveau plan comptable, plus moderne et commun à toutes les communes du canton.

«Notre endettement peut être qualifié de moyen. Avec les investissements prévus pour ces prochaines années, la dette par habitant va encore augmenter, mais pour l'heure elle est considérée comme maîtrisée.»

Aussi, une augmentation de la charge fiscale sur le citoyen n'est pas à l'ordre du jour. Rappelons que cette charge fiscale avait diminué lors du précédent budget.